

COMMUNIQUE DE PRESSE – 19 décembre 2019

Le Centre Nature des Cerlatez et le Parc du Doubs se rapprochent



C'est désormais officiel : les activités du Centre Nature Les Cerlatez vont être intégrées à celles du Parc du Doubs dès le premier jour de 2020. Partenaires depuis plusieurs années, les deux entités se rapprochent pour mener conjointement leurs activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. La Fondation Les Cerlatez subsiste, tout comme la structure d'accueil qui continuera de recevoir le public à l'occasion d'expositions et d'animations.

En discussion depuis quelques années, l'intégration du Centre Nature Les Cerlatez au Parc du Doubs a été formalisée il y a quelques jours par la signature d'une convention. Cette étape permet d'unir les compétences et d'optimiser les ressources afin de renforcer les activités de sensibilisation et éducation à l'environnement, à la fois dans les écoles mais aussi à destination du grand public.

Expert de longue date dans le domaine de l'éducation à l'environnement, le CNC va permettre au Parc du Doubs de développer ce pôle de compétence qui fait partie des missions essentielles d'un parc naturel. Le Centre Nature va quant à lui profiter du rayonnement du Parc sur un territoire qui s'étend sur trois cantons, des Brenets à St-Ursanne.

Coordonnées, les activités de chacun restent inchangées

Concrètement, le fonctionnement de chacune des deux institutions reste sensiblement inchangé. Le Centre Nature poursuit ses tâches de protection et d'entretien de la réserve naturelle de la Gruère, de présentation d'expositions thématiques, d'animation d'ateliers nature et de visites guidées du patrimoine naturel. Il continue de mobiliser son réseau de bénévoles autour de l'entretien d'espaces naturels et de protection des tourbières et des batraciens tout en intégrant des personnes en réinsertion. De son côté, le Parc du Doubs reprend le personnel ainsi que la gestion administrative et financière du centre.

Sur le plus long terme, ce rapprochement permet d'envisager l'avenir en grand puisqu'un centre d'accueil est à l'étude à La Theurre, dans le cadre du plan spécial cantonal Etang de la Gruère, au sein duquel le Centre Nature Les Cerlatez ainsi que le Parc du Doubs auront un rôle à jouer.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Régis Borruat
Directeur du Parc du Doubs
+41 (0)32 420 46 72
regis.borruat@parcdoubs.ch

Delphine Devenoges
Directrice du Centre Nature Les Cerlatez
+41 (0)32 951 12 69
delphine.devenoges@centre-cerlatez.ch

Parc naturel régional du Doubs
Place du 23-Juin 6
2350 Saignelégier
+41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Centre Nature Les Cerlatez
Case postale 212
2350 Saignelégier
+41 32 951 12 69
info@centre-cerlatez.ch
www.centre-cerlatez.ch